

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) de la Région de Rambouillet est composé de quatre ambassadeurs du tri.

Quel est leur rôle :

- Livraison et réparation des bacs poubelles,
- Collecte des piles dans les mairies et grandes surfaces, petits magasins,
- Livraison d'éco-composteur en Mairie pour les particuliers,
- Animation dans les écoles et centres de loisirs,
- Sensibilisation du grand public dans les grandes surfaces,
- Information sur le tri sélectif chez le particulier.

Le SICTOM de la région de Rambouillet est composé de 41 communes et de 90 000 habitants.

Aujourd'hui, nous sommes quatre syndicats dits "primaires" :

- o Le SICTOM de la région de Rambouillet
- o Le SIRMACTOM de Maintenon
- o Le SICTOM d'Auneau
- o Le SICTOM de l'Hurepoix

Les quatre syndicats ont la compétence de la collecte des déchets ménagers.

Il a été créé un Syndicat de traitement qui s'appelle SITREVA et il a en charge le traitement de tous les déchets provenant des quatre syndicats primaires, aussi bien les déchets collectés en porte à porte que les déchets de déchetterie.

Sur le territoire du SICTOM de la région de Rambouillet, il y a 6 déchetteries.

Une des actions principales : le tri des emballages, le SICTOM de la région de Rambouillet se place comme le meilleur trieur parmi les quatre syndicats primaires.



Siège social : Mairie de Rambouillet – Place de la Libération – 78120 RAMBOUILLET
Bureaux : 9, rue André Ampère – Z.I. du Pâtis – B.P 150 – 78515 RAMBOUILLET CEDEX

 **0 800 49 50 61**

 : 01.34.83.12.07 -  : 01.34.83.81.54

E-mail : accueil@sictomrambouillet.fr

Site internet : <http://www.sictomregionrambouillet.com>

La différence entre un centre de tri et un centre de recyclage :

- *Le centre de tri est l'endroit où sont transportés les emballages recyclables pour être triés par catégorie :*
 - o Les bouteilles transparentes (bouteille d'eau)
 - o Les bouteilles non transparentes (bouteille de lait, bidon de lessive)
 - o Les briques alimentaires (jus de fruit, lait...)
 - o Les journaux magazines
 - o Les cartons
 - o Les métaux (boîte de conserve)
 - L'aluminium (cannette, bombe aérosol)

- *Le centre de recyclage est l'endroit où les déchets qui ont été triés dans le centre de tri vont être revalorisés et transformés en de nouveaux objets :*
 - o Les bouteilles plastiques peuvent être transformées en pull polaire, carte téléphonique, règle...
 - o Les bouteilles non transparentes : frisbee, chaises et tables en plastique, arrosoirs, tuyaux de canalisation...
 - o Les briques alimentaires sont composées de trois matières (carton, aluminium, plastique) :
 - le plastique part sur la filière plastique,
 - l'aluminium repart pour être valorisé en barquette alimentaire ou en cannette,
 - le carton est valorisé en essuie-tout, papier toilette.
 - o Les journaux magazines redeviennent des journaux et papiers,
 - o Les cartons : essuie-tout, papier cadeaux,
 - o Les métaux : cadres de vélo, tables et chaises en acier...
 - L'aluminium : pièce moteur

❖ Le centre de tri de Rambouillet :



Ce centre de tri a pour habitude de trier 11 500 tonnes de déchets recyclables à l'année.
En moyenne, 8 camions de déchets recyclables sont déchargés par jour soit 40 tonnes.
Un camion de poubelle pèse à vide 26 tonnes, il est rempli entre 4 et 6 tonnes de déchets recyclables.

❖ Les centres de recyclage en France :

Le centre de tri de Rambouillet envoie par camion les déchets triés dans les centres de recyclage suivants :

- Les cartons et briques alimentaires : DEROO à Wizernes (département 62)
- Les journaux magazines et papiers : PAPREC à Rouen (le siège de Paprec se trouve à Paris)
- L'acier : SITA à Levallois Perret
- Le verre : SAINT GOBAIN
- L'aluminium : CORNEC à Lagny sur Marne

Siège social : Mairie de Rambouillet – Place de la Libération – 78120 RAMBOUILLET
Bureaux : 9, rue André Ampère – Z.I. du Pâtis – B.P 150 – 78515 RAMBOUILLET CEDEX

 **0 800 49 50 61**

 : 01.34.83.12.07 -  : 01.34.83.81.54

E-mail : accueil@sictomrambouillet.fr

Site internet : <http://www.sictomregionrambouillet.com>

EXPLICATIF DU FONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE DE TRI

1. Régulateur de Couche (BRT)

Il effectue un brassage pour une alimentation régulière du tapis qui se dirige vers la cabine de pré-tri.
Ce tapis possède un capteur optique, qui calcule la densité et adapte la vitesse de celui-ci, permettant l'arrivée régulière des emballages dans la cabine de pré-tri.
Il est équipé d'un ouvre-sacs, qui se compose de deux griffes qui déchirent uniquement les gros sacs. On conseille de ne pas trop en parler pour éviter que les gens déposent des sacs dans la poubelle des emballages.

2. La cabine de pré-tri

Deux trieurs y sont postés, qui extraient :

- les gros cartons,
- les petits et gros refus, notamment les gros films en plastiques.



3. Le crible rotatif (ou trommel)

Il ressemble à un tambour de machine à laver, ayant des trous de 16 cm, qui permettent de laisser passer les bouteilles (PET, PEHD, TETRA), boîtes de conserve, petits papiers.
Le reste (gros papiers) part sur la 1^{ère} chaîne de tri.



4. L'aimant (overband)

Il capte l'acier et le dirige directement vers le poste de contrôle manuel, juste avant le compactage de la presse spécifique pour l'acier.



Siège social : Mairie de Rambouillet – Place de la Libération – 78120 RAMBOUILLET
Bureaux : 9, rue André Ampère – Z.I. du Pâtis – B.P 150 – 78515 RAMBOUILLET CEDEX

 N° Vert **0 800 49 50 61**

 : 01.34.83.12.07 -  : 01.34.83.81.54

E-mail : accueil@sictomrambouillet.fr

Site internet : <http://www.sictomregionrambouillet.com>

5. Le crible balistique

Il sépare par des mouvements de va-et-vient :

- la fine (part sur le tapis des refus)
- les corps plats (montent vers le second tapis de tri manuel)
- les corps creux (tombent sur le tapis qui va au 1^{er} séparateur optique)



6. Le 1^{er} séparateur optique (de marque Pellenc)

Il sépare :

- le PET (qui va directement sur le 3^{ème} tapis de tri manuel),
- du PEHD avec TETRA (qui se dirige vers le 2^{ème} séparateur optique),
- et de ce qu'il n'a pas reconnu (qui repart au tri).



7. Le second séparateur optique

Il différencie la TETRA du PEDH.

LA CABINE DE TRI MANUEL

❖ Tapis 1 "Journaux magazine papier" :

- Tri positif : refus et autres déchets recyclables
- Tri négatif : papier et journaux magazine



❖ Tapis 2 "Papiers gros de magasin" :

- Tri positif : erreurs de tri et autres déchets recyclables
- Tri négatif : gros de magasin

❖ Tapis 3 "PET (Polyéthylène téréphtalate) couleur et cristal" :

- Tri positif : PET couleur, déchets recyclables, et refus
- Tri négatif : PET clair



❖ Tapis 4 "PEHD (Polyéthylène haute densité) " :

- Tri positif : refus, aluminium, PET "ratés par le séparateur optique1"
- Tri négatif : PEHD

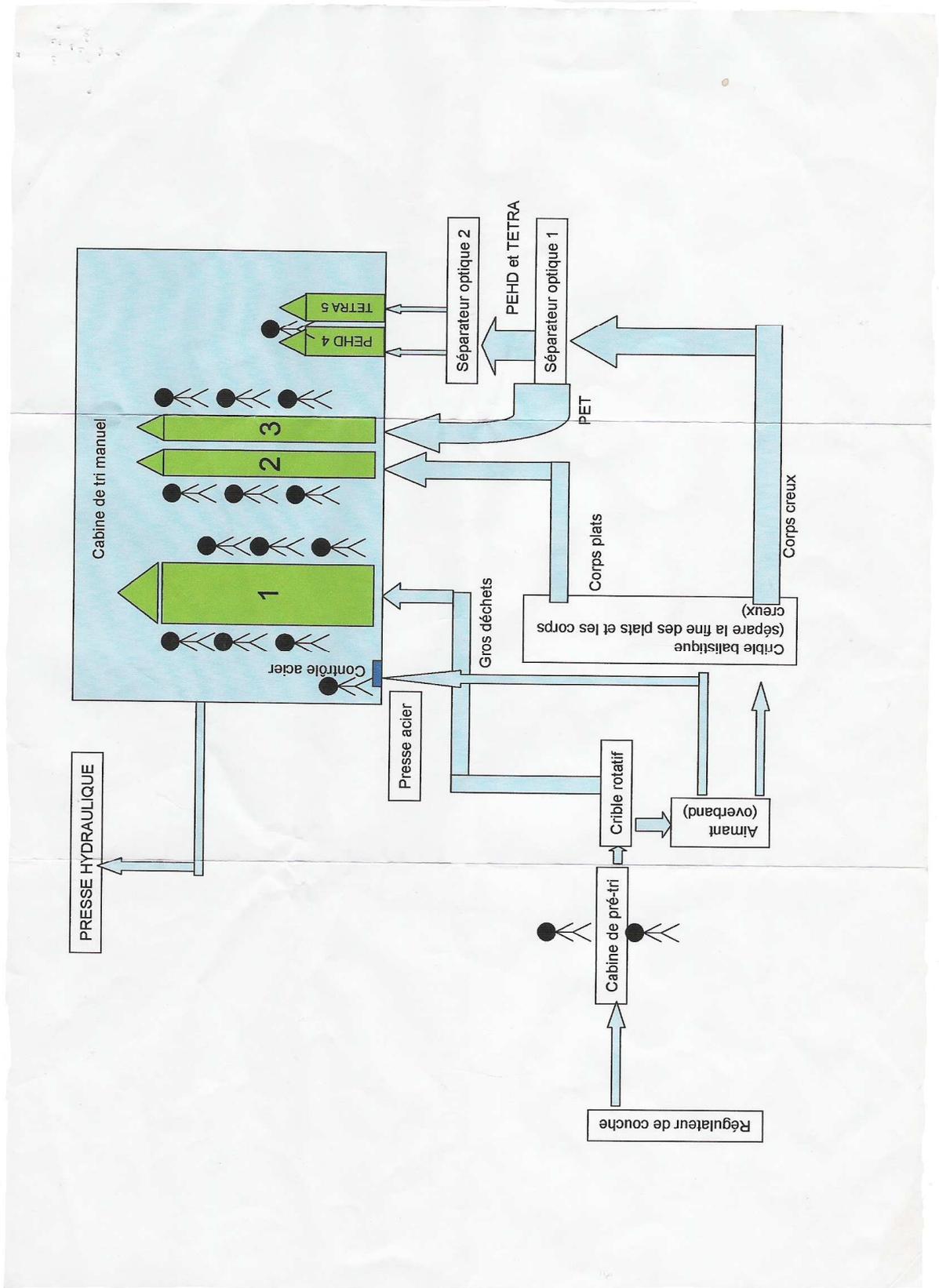


❖ Tapis 5 "TETRA" :

- Tri positif : refus, aluminium, PET "ratés par le séparateur optique 1"
- Tri négatif : TETRA



LE SCHEMA DE LA CHAINE DE TRI



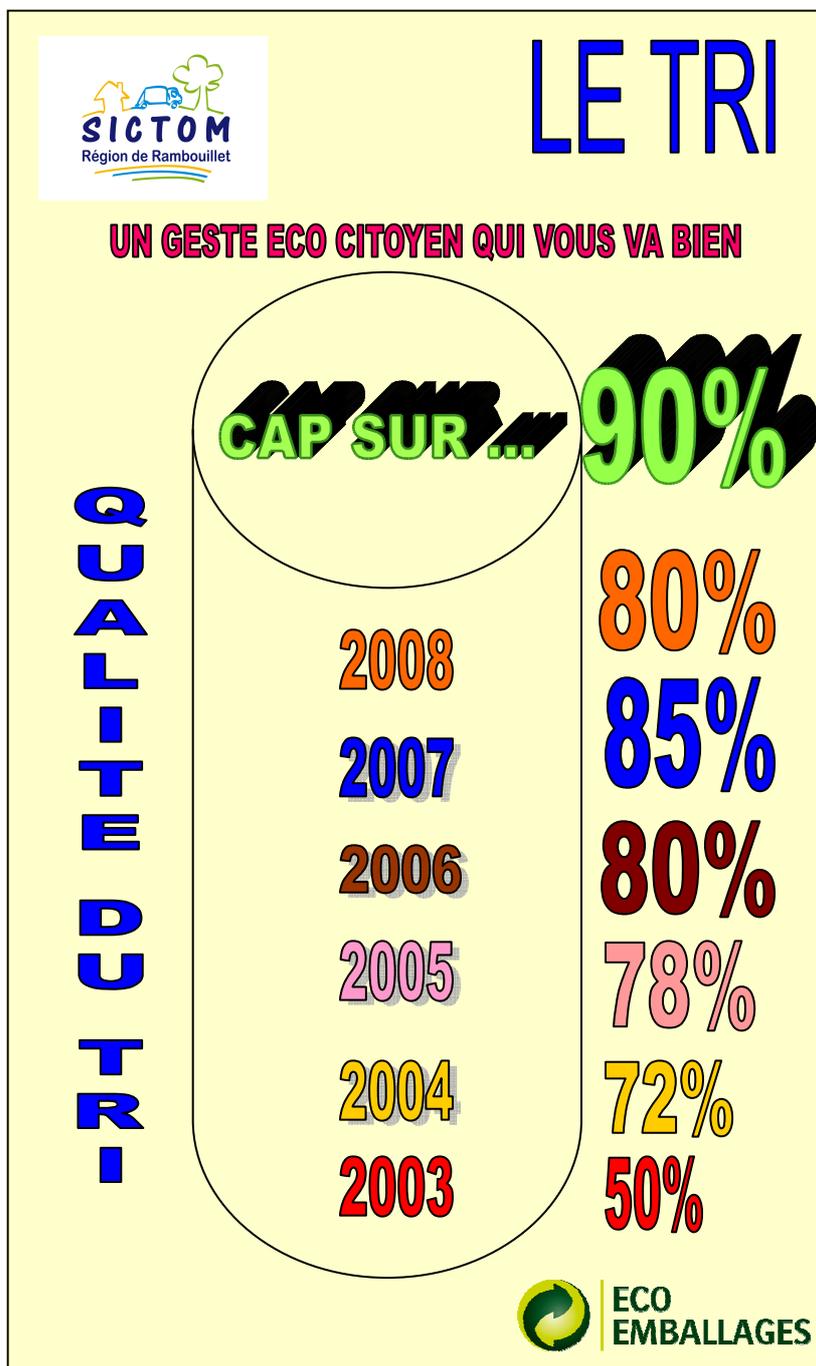
Siège social : Mairie de Rambouillet – Place de la Libération – 78120 RAMBOUILLET
 Bureaux : 9, rue André Ampère – Z.I. du Pâtis – B.P 150 – 78515 RAMBOUILLET CEDEX

N° Vert 0 800 49 50 61

☎ : 01.34.83.12.07 - 📠 : 01.34.83.81.54

E-mail : accueil@sictomrambouillet.fr

Site internet : <http://www.sictomregionrambouillet.com>



Merci encore pour vos efforts de tri.

Cependant on constate en 2008 une légère baisse de la qualité du tri. C'est pourquoi on compte sur vous pour atteindre l'objectif des 90 % en 2009, afin d'être un exemple national.

"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants" (Saint Exupéry)

Siège social : Mairie de Rambouillet – Place de la Libération – 78120 RAMBOUILLET
Bureaux : 9, rue André Ampère – Z.I. du Pâtis – B.P 150 – 78515 RAMBOUILLET CEDEX

N° Vert 0 800 49 50 61

Téléphone : 01.34.83.12.07 - Fax : 01.34.83.81.54

E-mail : accueil@sictomrambouillet.fr

Site internet : <http://www.sictomregionrambouillet.com>